

# SCFP

Syndicat canadien de  
la fonction publique

Section locale 2661

# LE MILLE-FEUILLE

Université du Québec à Trois-Rivières  
SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UQTR  
C. P. 500, Trois-Rivières, (Québec) G9A 5H7  
Locaux 1118 et 1121 Ringuet  
Tél. : (819) 376-5044, télécopieur : (819) 376-5074  
Courriel : [Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca](mailto:Syndicat.Charge.Cours@UQTR.Ca)  
Site web : [sites.rapidus.net/uqtrsc/](http://sites.rapidus.net/uqtrsc/)

Vol. 23 No 2

décembre 2008



LES MEMBRES DE VOTRE  
EXÉCUTIF SYNDICAL

## **LES VIEILLES HABITUDES ONT LA VIE DURE...**

Le 4 novembre dernier, les membres de la Commission des études ont adopté une résolution visant à créer un comité aviseur sur la reconfiguration académique. Ce nouveau chantier de consultation auquel le recteur, monsieur Ghislain Bourque, semble tenir amènera les membres du comité à consulter les différents intervenants de la communauté universitaire sur la pertinence de modifier nos structures académiques.

L'Université du Québec à Trois-Rivières existe depuis quarante ans. Son modèle initial reposant sur la création de modules et de départements s'est transformé avec les années. La disparition des modules et l'accroissement des responsabilités départementales en constitue un des moments clés. Dans la mesure où la recherche s'est développée et que l'enseignement a évolué, cette structure académique répond-elle aux besoins de l'université et favorise-t-elle son développement? Aussi devient-il opportun avec l'amélioration de la situation financière de l'Université, l'augmentation de la clientèle étudiante et le déploiement de ses programmes de s'interroger sur les différentes façons de favoriser le développement académique de l'UQTR. Nous avons là en substance le mandat du comité présidé par le vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique, monsieur André Paradis.

Le Syndicat des chargés de cours n'a nullement l'intention de s'opposer à un processus d'analyse dont le but est d'évaluer la pertinence des différents savoir-faire de la communauté universitaire. Toutefois, nous avons été étonnés d'apprendre que la résolution déposée à la Commission des études relative à la composition du comité ne faisait état d'aucun chargé de cours. Nous avons donc un comité qui allait se pencher sur le développement académique de l'Université en excluant de ce processus de réflexion les chargés de cours qui, devons-nous le rappeler, dispensent 50% de l'enseignement. Même s'il est vrai que la proposition a été amendée afin d'inclure un chargé de cours et un étudiant à ce comité, et ce, à la suite de l'intervention du représentant des chargés de cours, notre consternation n'est pas moins grande.

Il fut un temps où les administrateurs universitaires s'efforçaient bien consciemment de ne pas reconnaître l'importance des chargés de cours dans leur université. Il fut un temps où ces mêmes administrateurs ont été contraints de reconnaître la place occupée par les chargés de cours après avoir exercé notre droit de grève. Il fut un temps où les représentants patronaux se sont plu à affirmer qu'ils travaillaient à l'intégration des chargés de cours. Les années ont passé, et les vieilles habitudes ont la vie dure... Devons-nous en conclure qu'avec toutes ces années, l'apport des chargés de cours reste à démontrer et qu'il nous faut exiger d'occuper une place que l'on devrait spontanément nous reconnaître?



## **CONGRÈS DU CONSEIL PROVINCIAL DU SECTEUR UNIVERSITAIRE**

Du 7 au 10 octobre dernier, le 15<sup>ème</sup> congrès biennal du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU) de notre Syndicat se tenait à l'hôtel Le Victorin de Victoriaville. Mesdames Chantal Désilets et Lucie Pronovost ainsi que monsieur Paul Bellemare ont été désignés par le conseil exécutif pour y assister. Cinquante-deux délégués et sept observateurs, provenant de tout le Québec, ont participé à ce congrès ayant pour thème *Les multiples visages du privé*.

Plusieurs invités sont venus s'adresser aux congressistes. L'ancienne présidente du CPSU devenue présidente du SCFP-Québec, madame Lucie Levasseur, a été la première à venir nous parler des préoccupations du secteur universitaire et du SCFP Québec. Monsieur Michel Poirier, directeur québécois du SCFP, monsieur Michel Bibeault, directeur adjoint du SCFP et responsable du secteur universitaire et monsieur Michel Arsenault, président de la FTQ, ont par ailleurs soulevé la question du financement des universités et de la nécessité de préserver la notion de service public afin que nos institutions d'enseignement supérieur demeurent accessibles. Ils ont rappelé que l'accessibilité de la formation universitaire constitue une des missions des universités.

En ce qui concerne les conférences, monsieur Robert Laplante, directeur de l'Institut de recherche en économie contemporaine, et Roberto Fortin, conseiller au SCFP, nous ont expliqué en quoi consiste l'émergence du privé dans le secteur universitaire. Pour sa part, monsieur Robert Laplante a habilement démontré que le projet de loi de la ministre Courchesne relatif à la gouvernance des universités propose une dérive du système universitaire puisqu'il favorise la concurrence entre les universités et qu'il met la table à l'accroissement des frais de scolarité, à la sous-traitance, au partenariat public-privé et au durcissement des négociations. Par la suite, monsieur Roberto Fortin est venue appuyer les propos de monsieur Laplante en illustrant les effets de la privatisation sur le rôle de l'université dans la société québécoise, sur l'offre des services publics et sur l'accessibilité des citoyens à l'éducation.

Plus tard dans la journée, les congressistes se sont réunis en ateliers afin de poursuivre leur réflexion sur la privatisation et la gouvernance dans le monde universitaire. Ils se sont penchés sur les modes de privatisation dans les universités, sur les conséquences qu'un tel mode de gestion entraîne et sur le rôle des syndicats dans ce contexte.

Dans un autre ordre d'idées, madame Linda Craig, conseillère au SCFP, et monsieur Stéphane Caron, vice-président au CPSU, ont présenté une conférence très intéressante et

très instructive sur la surveillance électronique dans le milieu du travail. Ils ont signalé entre autres les dangers de la communication par courriel. Ils nous ont conseillé de « tourner sept fois notre doigt sur la souris » avant de transmettre un message. En effet, dès qu'il est envoyé, un courriel devient public. De plus, ils ont aussi montré comment les employeurs pouvaient facilement retracer les visites sur le Web de leurs employés, ce qui a entraîné parfois des poursuites judiciaires. Comme quoi il faut être prudent avec l'utilisation de l'informatique !

Comme il est requis dans tous les congrès syndicaux, les délégués ont adopté plusieurs résolutions portant entre autres sur l'équité salariale, sur le projet de loi compromettant le droit des femmes, sur le financement des universités et, évidemment, sur la gouvernance des universités.

Avant la clôture du congrès, tous les postes du bureau du CPSU venaient en élection. Ont été élus à la présidence, madame Carole Neill ; aux vice-présidences, monsieur Stéphane Meloche et madame Aline Berthiaume ; à la trésorerie, monsieur Sylvain Allard ; et au secrétariat madame Colette Tellier. Félicitations particulières à notre présidente, madame Carole Neill!



### **LE FORUM CITOYEN MAURICIEN,** **UN GRAND MOMENT DE LA VIE RÉGIONALE!**

Les 23, 24 et 25 octobre 2008, plus de 3000 personnes ont participé au Forum citoyen Mauricien qui se déroulait à Espace Shawinigan, lieu des grandes expositions de la Cité de l'Énergie. *La Mauricie que l'on veut se donner* fut le thème du forum.

L'événement, qui a été organisé par un large collectif composé d'une cinquantaine d'organisations et de quelques dizaines de citoyens et citoyennes, s'inscrivait à la fois dans la foulée des forums régionaux qui ont déjà eu lieu ailleurs au Québec et dans l'esprit des forums sociaux mondiaux. Depuis 2001, ces événements d'envergure ont eu lieu au Brésil, en Inde, au Kenya, au Pakistan, au Vénézuéla ainsi qu'au Sénégal. Cet événement se voulait un lieu pour discuter et débattre d'une foule d'enjeux économiques globaux, mais également d'enjeux spécifiques à notre région, la Mauricie, avec l'objectif de faire émerger des projets de développement de toute nature s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de justice sociale et de démocratie.

Une conférence d'ouverture offerte par monsieur Michel Venne de l'Institut du Nouveau Monde, des tables rondes animées par des personnalités de la Mauricie, des projections de films et plus de 64 ateliers de toutes sortes mettant en valeur des initiatives et projets

citoyens contribuant au développement social de la Mauricie ont meublé le programme de ces trois journées riches en contenu et en discussion. L'ensemble de la démarche a conduit à la rédaction d'une déclaration citoyenne, sorte de synthèse des préoccupations et des propositions d'action issues de l'ensemble des échanges tenus autour des axes suivants : la démocratie, la lutte contre l'exclusion sociale, le développement social, l'environnement, l'accessibilité aux services publics, les médias, l'emploi, la famille, la vie communautaire, les loisirs, les vacances et le tourisme, les arts et la culture ainsi que notre ouverture sur le monde.

J'ai eu le plaisir d'assister à ce Forum et de participer à de nombreux ateliers et je puis dire qu'il s'est agi d'un moment unique dans la vie sociale et communautaire de la Mauricie. Je profite de l'occasion pour féliciter le Syndicat des chargés de cours de l'UQTR, notre syndicat, pour l'appui financier apporté à l'organisation de cet événement. Une contribution qui s'inscrit en totale cohérence avec cette mission du mouvement syndical qui veut que celui-ci participe à la vie sociale et communautaire des communautés au sein desquelles se déploie l'activité syndicale.

*Nous voulons remercier **Jean-Claude Landry** (chargé de cours en psychoéducation) pour la rédaction de cet article. Le Syndicat des chargé(e)s de cours avait fait un don important au Forum Citoyen Mauricien pour souligner la pertinence de l'activité pour la vie économique et sociale régionale.*



## **LE RÉGIME (RRCCUQ) ET LA CRISE FINANCIÈRE**

### **Communiqué à tous les participants du Régime**

Compte tenu de la crise financière qui continue à secouer les marchés boursiers et des incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, plusieurs membres du RRCCUQ s'inquiètent et se demandent si les actifs du Régime de retraite sont affectés par les fluctuations boursières. À cet égard, nous tenons par le présent communiqué à vous tenir informés de l'impact de cette crise sur les rendements du Régime et les suivis effectués à ce sujet.

En effet, les marchés financiers mondiaux sont sur le qui-vive en raison de la crise du crédit liée aux prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Cette situation continue à ébranler l'économie mondiale et à affaiblir les perspectives de croissance économique. Nous vous rappelons que ce sont les piètres performances du secteur de l'immobilier américain qui ont été les éléments déclencheurs de cette crise qui a éclaté à l'été 2007 et qui a eu des répercussions négatives sur la rentabilité des marchés financiers.

Ce contexte difficile a mis à mal les rendements du portefeuille du Régime qui vient de connaître le pire trimestre depuis que Letko Brosseau est gestionnaire des actifs du Régime (Juin 2002). Jusqu'à la fin du mois d'août, la caisse du Régime avait réussi à limiter les pertes qui étaient relativement faibles (-1,7 % pour les huit premiers mois de l'année 2008). Toutefois, le mois de septembre s'est avéré néfaste pour le Régime (-9,0 %) en raison des rendements négatifs des actions canadiennes (-13,5 %) et des actions étrangères (-13,7 %). Les indices boursiers de référence ont connu également un net recul au cours de ce mois. L'indice S&P/TSX a perdu 14,4 % de sa valeur alors que l'indice MSCI-monde a connu une baisse de 12,1 % au cours de septembre 2008.

Le rendement du portefeuille du Régime au mois de septembre a eu un impact négatif à la fois sur le rendement du troisième trimestre, qui a été de -9,2 %, et sur la performance enregistrée qui, depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois de septembre, s'est établie à -10,6 %. Par ailleurs, pour le troisième trimestre 2008, les rendements de la caisse de retraite colligés par la firme Normandin Beaudry, actuaires conseils, ont été de -9,0 %, et ceux du portefeuille indiciel de Mercer représentant le portefeuille indiciel canadien type ont été de -9,1 %. Ces indicateurs nous permettent de constater que la performance du portefeuille du Régime au cours de cette période a été comparable à celles des caisses canadiennes.

Quant à la performance des marchés boursiers mondiaux, pour la période allant du 1er janvier au 8 octobre 2008, selon l'indice MSCI Monde, ils ont chuté de 33,7 % en monnaie locale. Pour la même période, le S&P 500 a perdu 31,2 %, le S&P TSX au Canada a reculé de 27,3 % et les actions européennes ont baissé de 34,0 %. Les marchés en émergence ont perdu encore plus : la dégringolade atteignant 40,0 %.

Il importe de signaler que le Régime n'a jamais investi dans le papier commercial adossé à des créances et que cette stratégie est contraire à la philosophie de placement du gestionnaire. Pour ce qui est des titres détenus dans le portefeuille du Régime, nous soulignons la qualité des principaux actifs du régime, qualité confirmée par l'analyse des ratios et des indicateurs financiers présentés à chaque réunion du Comité de placement et du Comité de retraite. Nous insistons également sur l'expérience et les résultats historiques du gestionnaire de placement qui assure la gestion de tous les actifs du Régime. Ce dernier est un gestionnaire de valeur qui vise le long terme avec une approche basée sur l'analyse fondamentale, la diversification, une perspective internationale, une minutieuse sélection des titres et un faible taux de roulement.

Les membres du Comité de retraite suivent de près l'évolution de la situation sur les marchés financiers. Ils ont récemment rencontré le gestionnaire qui a été saisi de la préoccupation des membres à l'égard de cette crise. Ce dernier continue à être évalué

selon les critères stipulés dans la politique de placement du Régime, notamment celui d’assumer le niveau de risque approprié et de faire des placements conformes aux objectifs à long terme.

Nous vous rappelons que dans ce cadre, les commentaires des spécialistes de placement sont à l’effet de conserver, dans la mesure du possible, les titres à court terme et de viser le long terme afin d’atténuer la volatilité des périodes d’incertitude. Dans ce contexte, l’orientation prise par le Régime s’inscrit dans le cadre des recommandations de la firme Morneau Sobeco, à savoir : «Gardez le cap – Ne laissez pas les événements actuels entraîner des modifications à votre énoncé des politiques et procédures en matière de placement et aux fonds offerts dans votre régime de capitalisation. Considérez plutôt ces événements dans le processus normal de révision de votre énoncé des politiques et procédures en matière de placement, mais continuez de mettre l’accent sur les objectifs à long terme.»

Pour tout autre renseignement sur la situation du Régime, nous vous invitons à consulter le site Web du Régime à l’adresse suivante : [www.uquebec.ca/rcc/](http://www.uquebec.ca/rcc/). Vous pouvez communiquer avec nous et nous nous ferons un devoir de répondre à vos questions.



## **COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT**

À sa réunion de mai dernier, le comité de perfectionnement a accordé les sommes suivantes :

### **Volet formation courte durée**

Beumier Maryse	Sc. infirmières	455,07 \$
Boisvert Louise	Arts	2 023,92 \$
Charland Denis	Arts	4 136,81 \$
Dufresne Monique	Sc. éducation	662,00 \$
Fournier Hélène	Sc. éducation	811,36 \$
Fournier Hélène	Sc. éducation	1 753,52 \$
Fournier Nicole	Sc. éducation	576,80 \$
Fréchette Sylvie	Sc. éducation	978,92 \$
Fréchette Sylvie	Sc. éducation	3 022,06 \$
Hébert Nicole	Sc. éducation	240,00 \$
Lamy Denis	Sc. éducation	2 501,59 \$
Larose Sylvain	Génie chimique	861,43 \$
Larose Sylvain	Génie chimique	2 570,96 \$
Papadimitriou Stanilas	Chiropratique	395,00 \$
Nguyen Van Hiep	Génie industriel	1 423,18 \$
Pilotte Robert	Sc. gestion	460,87 \$
Powers Patricia	Lettres et com. soc.	1 594,00 \$

À sa réunion de septembre dernier, le comité de perfectionnement a accordé les sommes suivantes :

#### Volet formation courte durée

Boisseau Éric	Chiropratique	1 640,00 \$
Bouchard Lyne	Psychoéducation	186,26 \$
Bouchard Lyne	Psychoéducation	792,16 \$
Fournier Nicole	Sc. éducation	2 168,77 \$
Hébert Nicole	Sc. éducation	484,50 \$
Lalongé Pierre	Sc. éducation	529,00 \$
Larose Sylvain	Génie chimique	1 889,96 \$
Lauzon Sylvain	Chiropratique	75,00 \$
Michaud Sophie	Lettres et com. soc.	505,00 \$
Michaud Sophie	Lettres et com. soc.	344,24 \$
Nguyen Van Hiep	Génie industriel	1 572,00 \$
Saindon Jacques	Génie industriel	1 410,94 \$

La prochaine date limite pour déposer une demande de perfectionnement est le **1<sup>er</sup> février 2009**, notez que c'est pour **tous** les volets. Les formulaires de demande sont disponibles sur le site web de l'UQTR. Consultez notre dossier sur le perfectionnement pour y trouver des conseils et les formulaires nécessaires, ainsi que sur le site Web de l'UQTR, dans la section « *Chargés de cours* » :

[www.uqtr.ca/Personnel/Charges\\_cours/cc\\_perfectionnement.shtml](http://www.uqtr.ca/Personnel/Charges_cours/cc_perfectionnement.shtml)



<b>Composition du conseil exécutif du syndicat</b>	Présidente	Mme Carole Neill
	1 <sup>re</sup> Vice-présidente	Mme Chantal Désilets
	2 <sup>e</sup> Vice-président	M. Léo Marcotte
	Trésorière	Mme Lucie Lorrain
	Secrétaire (intérim)	Mme Lucie Pronovost
	Directeur	M. Paul Bellemare
	Directeur à l'information	M. Denis Lamy
	Conseiller syndical SCFP	M. Michel Bergeron